

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 100

Rubrik: Le courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Quelle est votre chanson préférée ?

La chanson qui m'a le plus touchée est *Il est où le bonheur* de Christophe Mae. Il n'y a qu'à écouter les paroles, elles sont magnifiques. « Il ne fait pas de bruit le bonheur, c'est souvent après qu'on sait qu'il était là. » Tout est dit. En plus, le clip est magnifique, zéro faute pour Christophe.

Catherine Fadli, Genève

ET LES CHATS ALORS !

Notre rubrique, *Mon animal* connaît un vif succès. Mais disons-le, elle n'est pas réservée aux chiens et à leurs maîtres. Les amis des chats sont-ils timides ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour présenter fièrement dans notre magazine votre petit félin.

Par courrier: Jean-Marc Rapaz, Générations, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou par courriel: jmrpapaz@generations-plus.ch



générations et Payot Libraire ont le plaisir d'offrir à

JANINE ROSSET

un bon cadeau d'une valeur de 30 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse, pour son courrier paru dans notre numéro.

Ecrivez-nous à générations, Courrier des lecteurs, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou courrier@generations-plus.ch

LA QUESTION DU MOIS (lire page 25)

Faut-il espionner les assurés suspectés de fraude ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

Cadeau d'une lectrice

ROLLE SOUS L'EAU EN... 1935



Merci à Janine Rosset de Genève pour l'envoi de deux photos datant du 1^{er} décembre 1935. Ces clichés de l'inondation à Rolle sont l'œuvre de son beau-père qui était alors gendarme.

Notre concours de la Saint-Valentin

50 ANS DE MARIAGE !

Bravo à Madame Anita Jaton, de Corsier (GE) qui remporte le concours de la Saint-Valentin. A 78 ans, elle se rendra avec son mari à Vienne pour fêter leurs 50 ans de mariage ! Un voyage offert par notre partenaire Croisitours Voyages.

A propos de *Faut-il supprimer l'heure d'été ?* g99

« RESTONS À L'HEURE D'ÉTÉ TOUTE L'ANNÉE ! »

Qu'il y ait ou non un changement d'heure n'est pas la vraie question. Sommes-nous obligés de vivre toute l'année à l'heure de Greenwich plus 1 (GMT+1) ? N'est-il pas plus agréable de vivre à GMT+2, qui offre à tous de belles longues soirées lumineuses ? Restons à l'heure d'été toute l'année !

Elise Bryant, Pully (VD)

A propos de *La révolution Viagra* g99

ET POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 80 ANS ?

Passionnant, votre article sur le Viagra. Mais vous ne parlez pas des effets secondaires. Vous ne parlez que des gens de 60 ans. Et ceux de 80-90 ans ? Notre cardiologue dit qu'il peut être dangereux pour ceux qui ont des problèmes de cœur à un âge plus avancé.

Madame Jean-Luc Andreae, Denges (VD)

A propos de *Enfin un traitement pour l'eczéma sévère* g98

RESPONSABILITÉ POLITICO-SOCIALE ?

Votre article m'a, dans un premier temps, bien intéressé. Il nous apprend qu'un nouveau médicament états-unien devrait permettre à des personnes atteintes de se passer de soins dermatologiques ennuyeux (application de pommades émollientes — j'en sais personnellement quelque chose, hélas). Jusqu'ici, bonne nouvelle. Au terme d'une courte recherche, j'apprends qu'un traitement annuel au Dupilumab™ coûte 37000 dollars. Une autre source évoque 2500 dollars par mois seulement. En simplifiant, je dirais: un prix conséquent pour un certain confort lié au traitement ! Mais il ne s'agit pas, ici, de sauver des vies. Dans le cadre des impératifs de la réduction des coûts de la santé, on est en droit de se demander s'il est approprié de « mettre la puce à l'oreille » de nombreux patients potentiels, lecteurs et lectrices de générations, sur de telles Rolls-Royce des traitements dermatologiques.

Jacques Martin, Pully (VD)